

LE KIT ASSO DE L'ÉLU·E

Fiche 6

**Accompagner et valoriser
les associations locales.**

CE QU'ON Y TROUVE



UN ZOOM SUR
5 ACTIONS MAJEURES
MISES EN PLACE
PAR LE MOUVEMENT
ASSOCIATIF POUR
ACCOMPAGNER
ET VALORISER
LES ASSOCIATIONS

EN DÉTAIL:

- | | | |
|---|--|-------|
| 1 | Portail national de formation des bénévoles | P. 03 |
| 2 | Inclusiscore : « Mon asso est-elle inclusive ? » | P. 04 |
| 3 | Les Waldeck, Prix du Mouvement associatif | P. 05 |
| 4 | Charte de coopération inter-associative du développement territorial | P. 06 |
| 5 | Guid'Asso | P. 07 |

1 PORTAIL NATIONAL DE FORMATION DES BÉNÉVOLES

Pour favoriser l'accès des bénévoles à la formation, Le Mouvement associatif a mis en place un portail national de formation des bénévoles, avec une entrée par région.

L'idée est simple : permettre aux bénévoles de trouver sur une même plateforme une formation adaptée à leurs besoins et à proximité du lieu souhaité. Pour cela, le portail national donne accès à des portails régionaux gérés par Les Mouvements associatifs régionaux, sur lesquels on trouve le catalogue des formations disponibles.

Les formations proposées sont diverses. Elles peuvent être techniques comme thématiques, permettre de développer des compétences et/ou des connaissances, travailler sur les savoir-faire comme les savoir-être.

Différentes fonctionnalités facilitent la recherche en ligne de la formation idéale : moteur de recherche, cartographie des centres de formations, agenda des prochaines sessions...

Le portail national de formation des bénévoles propose également différentes ressources articulées autour de 5 thèmes :



**ENGAGEMENT
TOUT AU LONG DE LA VIE**

**RENOUVELLEMENT
DE LA GOUVERNANCE**

INCLUSION

**VALORISATION
DES BÉNÉVOLES**

**GESTION
ADMINISTRATIVE**

**INFORMEZ LES ASSOCIATIONS ET BÉNÉVOLES
DE VOTRE TERRITOIRE DE L'EXISTENCE DE CET OUTIL
POUR PARTICIPER À LEUR MONTÉE EN COMPÉTENCES**

En savoir plus : formation-benevoles.org

INCLUSISCORE : « MON ASSO EST-ELLE INCLUSIVE ? »



Les associations sont très mobilisées dans la lutte contre les discriminations de toute sorte. Pourtant, différentes inégalités continuent d'influent sur l'engagement associatif : origine sociale, inégalités territoriales, inégalités économiques, inégalités de genre selon les associations, handicap... Pour y remédier, et ainsi garantir une meilleure représentativité, un travail est à mener au sein des associations, en parallèle du travail plus global indispensable à échelle de la société.

Pour encourager la réflexion de chaque association sur ces questions, il y a l'INCLUSISCORE, un outil en ligne proposé par Le Mouvement associatif permettant à chaque association d'auto-évaluer son niveau d'inclusion.

Il prend la forme d'un questionnaire articulé autour de trois axes : « *le projet associatif* », « *l'ouverture à tous* » et « *la gouvernance* ».

Plus qu'un outil d'évaluation, c'est un outil pédagogique destiné à engager une démarche de questionnement interne. Il donne une photo à l'instant T et fournit des clés pour cheminer vers une association plus inclusive. Toutes les parties prenantes de l'association peuvent y répondre : bénévole, salarié-e, administrateur-trice, adhérent-e, bénéficiaire, seul-e ou à plusieurs.

**AIDEZ LES ASSOCIATIONS DE VOTRE TERRITOIRE
À ÊTRE PLUS INCLUSIVES,
EN LES INVITANT À FAIRE LE TEST EN LIGNE**

En savoir plus : inclusiscore.org

LES WALDECK, PRIX DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



Durant l'été 2024, les jeux olympiques et paralympiques de Paris ont été un brillant révélateur, si besoin est, de la force associative et de ses bienfaits sur la cohésion et la vitalité de la société française.

Mais, rappelons que les associations doivent aujourd'hui composer avec un contexte politique, social, économique de plus en plus complexe, parfois même hostile. Pour continuer à mener à bien leurs actions au service de l'intérêt général, elles font preuve d'agilité et d'innovation, notamment en interne : elles développent de nouvelles pratiques, de nouvelles façons de gouverner, d'animer leurs équipes, de piloter leurs projets...

Les Waldeck, Prix du Mouvement associatif ont pour objectif de valoriser et promouvoir ces pratiques inspirantes.

Tous les 2 ans, les associations sont primées dans 5 catégories : emploi, engagement, coopérations plurielles, pratiques numériques et transformation écologique. Avec à la clé : de la visibilité, des ressources et une dotation financière pour les associations lauréates et un temps d'accompagnement proposé à toutes les associations candidates.

**ENCOURAGEZ LES ASSOCIATIONS
DE VOTRE TERRITOIRE À CANDIDATER.
ELLES AUSSI MÉRITENT DE DÉCROCHER L'ÉTOILE !**

En savoir plus : lemouvementassociatif.org/leswaldeck

4 CHARTRE DE COOPÉRATION INTER-ASSOCIATIVE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le tissu associatif joue un rôle essentiel sur les territoires. Par son ancrage, son caractère démocratique et collectif, l'association, permet aux habitant.e.s de développer leur pouvoir d'agir au travers de projets vecteurs de lien social et de vivre ensemble. Néanmoins, malgré leur contribution sociétale reconnue, les associations sont confrontées à une baisse constante des aides publiques et à une marchandisation croissante de leurs actions, alimentant le clientélisme, les situations de concurrence entre elles, et avec le secteur lucratif. Cela entraîne des impacts sociaux importants, notamment pour les habitant.e.s des quartiers prioritaires de la politique de la ville qui cumulent difficultés économiques et sociales.

Conscient de ces enjeux, un collectif d'acteurs associatifs, porté par Le Mouvement associatif et animé par la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF), a développé une charte pour favoriser et encadrer la coopération inter-associative.

Les associations signataires s'accordent pour développer des projets communs pour le territoire, reposant sur un principe de co-construction avec les habitant-e-s, et un dialogue permanent entre acteurs associatifs.



**LA COOPÉRATION EST UNE NOUVELLE FAÇON
POUR LES ASSOCIATIONS DE VOTRE TERRITOIRE
DE PORTER DES PROJETS D'ENVERGURE.
PARLEZ-LEUR DE LA CHARTE !**

En savoir plus : lemouvementassociatif.org/vie-associative-qpv

5 GUID'ASSO

Fruit d'un travail de co-construction entre les services de l'État et Le Mouvement Associatif depuis fin 2019, le réseau Guid'Asso porte un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des associations.

Cette action résulte d'un long travail de plaidoyer du Mouvement associatif et a notamment fait l'objet d'une proposition dans le rapport remis en juin 2018, « Pour une politique ambitieuse de vie associative et le développement d'une société de l'engagement ».

L'objectif est que chaque association, même la plus petite, puisse sur son territoire, même le plus éloigné d'un centre urbain, trouver près de chez elle un endroit pour répondre à ses questions afin de se renforcer et éventuellement de mutualiser des actions dans le cadre d'un parcours d'accompagnement clarifié et visible.

Guid'Asso est composé de structures locales diverses (associations, institutions, mairies, etc.) qui orientent, informent et accompagnent toute association ou personne désireuse de s'informer ou investie dans la vie associative – bénévoles, dirigeants associatifs, porteurs de projet – quels que soient le domaine d'intervention et le territoire d'implantation. Le service proposé dans ce cadre est accessible à tous et toutes, sans condition, selon le principe d'universalité.



3 PRINCIPES CONDUCTEURS

1

L'accessibilité, la visibilité et la lisibilité avec un réseau d'acteurs de proximité de l'accompagnement des associations renforcé et identifié dans leurs spécificités d'accompagnement via une dénomination commune : Guid'Asso orientation, Guid'Asso information, Guid'Asso accompagnement généraliste, Guid'Asso accompagnement spécialiste.

2

La montée en compétences des acteurs de l'accompagnement et la consolidation de leur modèle économique via des actions de formation menées en continue, de la mutualisation d'outils et de ressources et la recherche de moyens financiers mutualisés pour les consolider dans leurs missions.

3

Une démarche co-construite et co-animée dans le cadre d'une gouvernance partagée entre l'État et Le Mouvement associatif.

POUR ORIENTER LES ASSOCIATIONS DE VOTRE TERRITOIRE VERS LES ACTEURS DE PROXIMITÉ QUI CONVIENNENT À LEURS BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT

En savoir plus : lemouvementassociatif.org/guid-asso/